ration à l'action de Dieu, quand il sollicite notre cœur, quand nous entendons sa parole, quand nous assistons à quelque cérémonie pieuse, quand nous recevons les sacrements, surtout les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

ÉCHOS DE LA FAMILLE

Le 30 mai 1910, c'était le 25e anniversaire de l'ordination sacerdotale de notre Révérendissime et bien-aimé Supérieur général. Cette journée, qui a rappelé au Père de la famille de si doux souvenirs et de si grandes grâces, a été pour tous ses fils une journée de ferventes actions de grâces et d'ardentes prières. Que le bon Dieu, par l'intercession de notre Mère Immaculée, daigne les entendre et les exaucer. *Ad multos annos*.



Au cours de sa visite de nos missions au Canada, notre Révérendissime Supérieur général devait donner une place à part à Winnipeg et Saint-Boniface, tant à cause de l'importance de nos œuvres au Manitoba qu'à cause de la présence de Mgr Langevin.

Il arriva le 16 mars à Winnipeg où, le lendemain, Monseigneur l'archevêque de Saint-Boniface célébrait la messe pontificale en l'église Saint-Mary, à l'occasion de la fête de saint Patrice. Mgr Dontenwill, dans son sermon, rendit un éloquent hommage à l'attachement de la race irlandaise à la foi catholique et à ses traditions nationales.

Sa seconde visite à Saint-Boniface coïncidait avec le 15e anniversaire du sacre de Mgr Langevin. Notre Révérendissime Père prit part aux cérémonies de la fête et aux

séances organisées au juniorat, etc., exception faite de la séance donnée au collège des Jésuites à laquelle il ne put assister, retenu qu'il était par une affaire urgente à Winnipeg. A la messe pontificale, chantée dans sa cathédrale par Monseigneur l'archevêque de Saint-Boniface, le 30 mars, on avait préparé à Mgr Dontenwill un siège d'honneur dans le sanctuaire.

Les *Cloches de Saint-Boniface* font aimablement remarquer que le « Père de la grande famille des Oblats » ne saurait être plus chez lui que sur les rives de la Rivière rouge où rayonne, depuis soixante-cinq ans, la croix de ses fils missionnaires. C'est fort bien dit; nous préférons toutefois dire avec nos *Petites Annales :* Espérons qu'assez prochain est le retour, en Europe, de notre vénéré et bien-aimé Père. Dieu, qui a béni son voyage jusqu'à présent, écoutera les prières de sa double famille religieuse et nous le rendra plein de santé et de consolations.

***

Le 1er avril, Mgr Dontenwill, Supérieur général, quittait le Manitoba pour la province de Québec, en compagnie du R. P. Magnan, Provincial.

Après avoir fait l'ordination au scolasticat d'Ottawa, à la Trinité, Sa Grandeur se dirigea sur l'Angleterre.

***

Son Altesse Royale la princesse Anne de Prusse, pendant son séjour à Rome, a honoré de deux visites notre maison de Rome. Elle a bien voulu assister dans notre chapelle, une première fois, à la bénédiction du Saint Sacrement, et le dimanche après l'Ascension, aux vêpres, durant lesquelles les scolastiques ont chanté exclusivement du plain-chant. Au *Magnificat,* la princesse a été encensée selon les prescriptions liturgiques, c'est-à-dire avant le célébrant. Après la cérémonie, sur la demande de l'auguste visiteuse, tous les Pères et Frères lui ont

été présentés et sont restés sous le charme que procure l'exquise bonté du cœur unie à la plus noble simplicité des manières.

***

En présence de Monseigneur le Supérieur général, Mgr Langevin, en répondant à une adresse, énonça les chiffres suivants, établis par lui et dont il possède les détails.

Depuis quinze ans, tandis que toutes les autres communautés d'hommes et de femmes ont dépensé ensemble un peu moins de 700.000 dollars, la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée a dépensé, à elle seule, 910.000 dollars — plus de 4 millions et demi de francs — pour les œuvres de l'archidiocèse, et la corporation épiscopale — lisez Mgr Langevin — plus de 4 millions de francs, sans compter plus de 260.000 francs versés à titre de secours et d'aumônes.

Nous voudrions livrer ces chiffres à la méditation des quelques rares détracteurs de l'œuvre qu'accomplit la Congrégation à Saint-Boniface et ailleurs.

***

A l'heure où nous écrivons ces lignes, on annonce l'arrivée prochaine, à Rome, du R. P. Scharsch, Assistant général, de retour de la visite qu'il a faite de toutes nos missions d'Afrique.

***

Par le même paquebot doit arriver S. G. Mgr Delalle, Vicaire apostolique de Natal, que l'intérêt de ses missions rappelle en Europe.

***

Parmi les travaux de nos Pères de la province britannique, pendant le dernier carême, nous relevons : à l'actif du R. P. Matthews, une retraite à l'église Sainte-Mary, à

Manchester; du R. P. Wilkinson, une retraite à Rock-ferry; des RR. PP. Clarke et Matthews, une mission de quinze jours dans la paroisse de Bray, diocèse de Dublin, du R. P. Scannell, une retraite de huit jours dans l'église paroissiale Saint-Nicolas, à Dublin, et du P. Clarke, également une retraite à Barrow-in-Furness (Liverpool).

Enfin, pendant la Semaine sainte, le R. P. Matthews a fait entendre la parole de Dieu aux enfants du réformatoire de Glencree.

***

Monseigneur l'archevêque de Colombo a eu la consolation de conférer, le dimanche 6 mars, dans sa cathédrale, la prêtrise à 7 Oblats, les ordres mineurs à 7 Oblats, et la tonsure à 1 Oblat et à 6 élèves du séminaire, tous de Ceylan.



Le même jour, dans la cathédrale de Jaffna, Mgr Joulain ordonnait prêtre le R. P. J. F. Xavier, *o. m. i.*, du diocèse de Jaffna.



Par lettre circulaire du 28 janvier dernier, Sa Grandeur Mgr Legal, évêque de Saint-Albert, a établi officiellement dans son diocèse les Œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance.

Au nom de ces œuvres et de nos missions, nous prions Sa Grandeur d'agréer nos félicitations, et nous faisons des vœux pour que les résultats de cette pieuse initiative apportent une consolation de plus à son cœur d'évêque et d'apôtre.



Quelques journaux ont annoncé l'érection d'un nouveau diocèse à Regina (Sask) et la formation du Vicariat apostolique de Keewatin. Jusqu'ici, les noms des titulaires ne sont pas connus.

***

On a fait d'excellente besogne au Congrès des Polonais catholiques tenu à Winnipeg les 4, 5 et 6 septembre dernier.

Parmi les résolutions pratiques adoptées, nous relevons celles concernant : 1° l'école entièrement catholique, maîtres et programmes ; 2° l'union avec le Chef du diocèse dans la lutte qu'il soutient pour obtenir justice. On a demandé également qu'à l'hôpital général de Winnipeg le prêtre catholique soit averti à temps au sujet des malades en danger de mort, et que les orphelins polonais ne soient pas placés dans des maisons protestantes. Enfin la dernière main a été mise à l'organisation des œuvres de presse, conférences, etc. Bon nombre de ces Polonais sont confiés aux soins de nos Pères, et en particulier, à ceux de la maison du Saint-Esprit, à Winnipeg.

***

Un don anonyme de dix mille francs, remis au Saint-Père pour les Ruthènes du Nord-Ouest Canadien, sera partagé entre les trois diocèses de Saint-Boniface, Saint-Albert et Prince-Albert.

***

Les *Missions* devaient faire connaître à leurs lecteurs les témoignages de sympathie qui ont accompagné le R. P. Charles Collin dans sa retraite de recteur du Collège Saint-Joseph à Colombo. Cette retraite fut si douloureusement courte qu'on peut dire que la mort a frappé l'infatigable Oblat, les armes à la main.

En attendant qu'un hommage digne de ses mérites soit rendu à sa mémoire, ou du moins qu'une main pieuse retrace les œuvres qui ont rempli sa vie de dévouement absolu à la Congrégation, qu'il nous soit permis de relever aujourd'hui un détail, mais un détail caractéristique et qui montre bien la haute estime dont le R. P. Charles Collin était l'objet de la part des autorités civiles du pays.

Après avoir résigné sa charge de recteur du Collège, le vaillant religieux avait cru devoir adresser également sa démission de membre du Conseil de l'éducation publique de Ceylan.

Le gouverneur de l'Ile, non seulement exprima par une lettre au R. P. Collin sa reconnaissance pour tous les précieux services rendus au Conseil d'éducation, depuis son origine (1896), mais encore voulut que cet hommage fût rendu public par l'insertion de sa lettre de remerciements dans la Gazette officielle du gouvernement.

C'est le R. P. Lytton, vice-recteur, qui a succédé au regretté P. C. Collin comme recteur du Collège S.-Joseph.



La paroisse Saint-Joseph que nos Pères dirigent à Lowell, a donné cette année 1.215 dollars pour l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Ce résultat — très consolant pour une paroisse ouvrière — n'a pas été obtenu sans peine. Aux chefs de dizaines, le directeur diocésain de l'Œuvre a fait une conférence sur les missions, et le directeur paroissial pour stimuler leur zèle a établi un concours et décerné des prix aux 5 collecteurs les plus actifs.



Nos Pères de la Province Britannique ont repris, après les fêtes de Pâques, leurs travaux de missions en Irlande. Le 1er mai, les RR. PP. Wilkinson et Clarke clôturaient une mission de quinze jours à Ardee, diocèse d'Armagh, pendant laquelle toute la population d'environ 5.000 âmes a suivi pieusement les saints exercices.



Le cercle de la Jeunesse catholique de Kotahena-Colombo s'est réuni vers la mi-janvier. Après avoir exposé, dans un éloquent discours, le but de cette assemblée générale et les moyens les plus aptes à faire prospérer l'asso.

ciation, le R. P. Meary en fut élu directeur. Cent vingt-cinq jeunes gens s'enrôlèrent dans la nouvelle société sur laquelle on fonde de grandes espérances pour le bien de ses membres et le progrès de la religion catholique.



Le même Père dirige avec beaucoup de zèle et de succès la Conférence de Saint-Vincent de Paul ; œuvre qui, depuis sa fondation, a déjà tant fait de bien qu'elle s'est attiré l'approbation unanime des catholiques et même les sympathies des protestants. La séance donnée à la salle Bonjean, le 2 avril dernier, en est une nouvelle preuve dont les pauvres et les malheureux se réjouiront. *Pauperes evangelizantur.*

⁂

Sa Grandeur Mgr Langevin, Archevêque de Saint-Boniface, doit venir incessamment à Rome, accompagné de son frère, M. l'abbé Hermas Langevin.

⁂

A la suite d'une récente décision du Saint-Père, ordonnant, sous peine de nullité, de faire entériner à la Sacrée Congrégation du Saint-Office (section des Indulgences) toutes les concessions d'indulgences non strictement privées et particulières accordées par le Souverain Pontife, quelques-uns des nôtres ont eu des doutes au sujet des indulgences accordées à la Congrégation.

Le R. P. J. Lemius, Procureur général près du Saint-Siège, certifie que nous n'avons aucune inquiétude à avoir. Le décret ne nous atteint pas ; toutes les concessions qui nous ont été accordées ayant passé régulièrement par la Sacrée Congrégation des Indulgences.



La publication de notre numéro de septembre prochain ne sera possible que si nos correspondants veulent bien nous envoyer prochainement des rapports.